Membres distingués du Comité permanent de la Convention de Ramsar, représentants des États observateurs et des Organisations internationales partenaires, M. le Secrétaire général de la Convention de Ramsar et autres représentants du Secrétariat, Mme la Directrice générale de l’UICN, distingués invités, Mesdames et Messieurs.

Tout d’abord laissez-moi exprimer ma sincère gratitude pour tout l’appui reçu pour ce que nous considérons comme une COP12 couronnée de succès à Punta del Este. Je souhaiterais aussi vous remercier pour l’accueil chaleureux que vous m’avez réservé en ma qualité de nouveau Président du Comité permanent de la Convention de Ramsar.

La COP12 de notre Convention a donné une forte impulsion à la sensibilisation du public à l’environnement, en général, et aux zones humides, en particulier. Elle a permis à l’Uruguay de montrer, à la communauté internationale, son engagement sérieux envers la conservation de l’environnement et son développement en bonne harmonie avec une production durable.

Notre succès, marqué par l’adoption de 16 Résolutions, témoigne de l’engagement ferme et des efforts déployés par tous les pays Parties et le Secrétariat Ramsar, en quête d’une application meilleure et plus efficace de la Convention à l’échelle mondiale. Ces Résolutions posent de nouveaux défis en matière de création, révision et adaptation des mécanismes de gestion. L’esprit dans lequel ces défis doivent être relevés, pour que la Convention de Ramsar obtienne les meilleurs résultats, est résumé dans la Déclaration de Punta del Este, qui exprime le vœu de toute la famille Ramsar de travailler dans la transparence, avec des règles claires et dans l’intérêt des zones humides d’importance internationale.

Ce chemin ne sera pas facile et comportera de nombreux défis appelant notre plus grande attention. Le processus d’évaluation à 360 degrés du Secrétaire général, lancé dans le cadre du Groupe de travail sur la gestion 2012-2015, s’est terminé sur un ensemble de recommandations précieuses dont l’application exigera l’engagement et les efforts de toutes les Parties. Le renforcement institutionnel, la transparence et l’efficacité de la gestion des ressources sont des nécessités absolues si l’on veut réellement parvenir à la conservation et à l’utilisation durable des zones humides, ce qui n’arrivera pas sans l’engagement direct et actif de tous les acteurs.

En ce moment si important, j’ai le grand plaisir et l’honneur d’assumer le rôle de Président du Comité permanent, que mon pays et moi-même acceptons avec un engagement total et une responsabilité absolue.

Pour conclure, permettez-moi de réitérer ma profonde gratitude et l’appel à une participation active tout au long de la 51e Réunion du Comité permanent, convaincus que nous sommes que c’est là le meilleur moyen de relever les défis qui se posent à nous et d’avancer avec succès vers la réalisation de nos objectifs communs.

Je vous remercie.